



## Rubriques

Projet gouvernemental d'autonomie régionale et municipale .....	1
À découvrir : des régions et des idées .....	3
À inscrire à l'agenda .....	6
Quoi de neuf ? .....	6

## ■ Projet gouvernemental d'autonomie régionale et municipale

Le traitement des propositions soumises par les conférences régionales des élus (CRÉ) dans le cadre du projet gouvernemental d'autonomie régionale et municipale (adaptation des normes et des programmes aux réalités locales et régionales) tire à sa fin. Les dernières présentations de leur stratégie de réponses par les ministres ont eu lieu lors de la Table Québec Régions du 25 mai 2006 et les rencontres régionales sont complétées dans plusieurs régions.

Le 18 mai dernier, la Table gouvernementale aux affaires territoriales a tenu une rencontre au cours de laquelle il a été question, entre autres sujets, du Centre interministériel régional de services partagés.

## Ça s'est passé en région

### Les rencontres CAR-CRÉ

En région, ce sont plus d'une centaine de rencontres CAR-CRÉ qui sont requises pour engager les discussions entre les ministères et les CRÉ sur les propositions soumises par ces dernières dans le cadre du volet 3 du projet gouvernemental, ou sur tout autre sujet d'intérêt pour la CRÉ et le Ministère. À ce jour, une majorité d'entre elles se sont déjà déroulées ou auront lieu bientôt, ce qui correspond à plus de 70% de l'objectif à atteindre.

### Les véhicules hors route en Chaudière-Appalaches

Lors de la rencontre de la TQR tenue en février dernier, la ministre déléguée aux Transports, Mme Julie Boulet, demandait aux CRÉ d'intervenir dans le dossier des VHR et de lui présenter un avis d'orientation lors des Consultations particulières et auditions publiques dans le cadre du document d'orientation sur les véhicules hors route qui ont eu lieu au cours de la semaine du 6 mars dernier.

La CRÉ de Chaudière-Appalaches est en accord avec l'approche gouvernementale qui vise à concilier, dans une optique de développement durable, les différents points de vue exprimés par les riverains, les utilisateurs et les acteurs socioéconomiques quant à la localisation des sentiers. En ce sens, et suivant l'une des orientations gouvernementales, une Table de concertation régionale sera mise en place, sous la responsabilité de la CRÉ. Le principal mandat de la Table consistera à élaborer, d'ici le 1<sup>er</sup> mai 2009, un réseau interrégional permanent ou semi-permanent de sentiers pour la motoneige et un autre pour le quad, et ce, en accord avec les intérêts des utilisateurs et des citoyens. Enfin, pour ce qui est du budget alloué pour la mise en place de la Table, la CRÉ a recommandé qu'il soit révisé à la hausse, atteignant un minimum de 40 000 \$ pour couvrir les frais de main-d'œuvre, de déplacement et de consultation. La ministre a donné suite à cette demande, confirmée lors du dépôt du budget en mars dernier.



## **La Commission forestière régionale (CFR) en Chaudière-Appalaches et en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine**

Le 26 janvier dernier, le conseil d'administration de la CRÉ Chaudière-Appalaches convenait par résolution de poursuivre sa démarche afin de signer une entente avec le ministre des Ressources naturelles et de la Faune visant à déposer, en décembre 2006, un projet pilote pour l'implantation d'une CFR, incluant la conception et la préparation d'un plan régional de développement forestier. La CFR sera éventuellement remplacée par la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT). Le Groupe-conseil Milieu forestier a déjà entamé la planification de ses travaux et a d'ailleurs tenu une réunion le 17 mars dernier. Les premiers échanges ont mis en lumière l'importance de procéder à la signature le plus rapidement possible afin d'obtenir les fonds annoncés par le Ministère pour l'embauche des ressources nécessaires à la bonne marche du projet.

En Gaspésie et aux Îles, un appel d'offres a été lancé en vue de trouver une firme qui puisse accompagner la CRÉ dans la constitution de cet organisme. La firme choisie secondera le responsable du dossier à la CRÉ dans la définition des rôles et responsabilités de la CRRNT. L'étude devrait être déposée à la mi-juin. Par la suite, un document de consultation sera soumis au public, au début du mois de septembre.

## **Ça s'est passé dans les ministères et organismes gouvernementaux**

### **Rencontre de la Table gouvernementale aux affaires territoriales (TGAT)**

Les membres de la TGAT se sont rencontrés le 18 mai dernier. À cette occasion, Mme Marlen Carter, du Centre de services partagés du Québec, a prononcé une allocution portant sur le Centre interministériel régional de services partagés (CIRSP). Les personnes présentes ont ainsi pu en savoir davantage sur les objectifs poursuivis par l'implantation des CIRSP en région et sur l'état d'avancement des quatre projets pilotes expérimentés dans les régions du Bas-Saint-Laurent, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de l'Estrie et de l'Abitibi-Témiscamingue.

### **Une nouvelle direction régionale en Lanaudière**

Le député d'Argenteuil, président du caucus du gouvernement et responsable de la région de Lanaudière, M. David Whissel, annonçait le 8 mai dernier au nom de la ministre des Affaires municipales et des Régions (MAMR), Mme Nathalie Normandeau, la création d'une direction générale du MAMR à Joliette.

En plus d'assurer la coordination de l'action gouvernementale en région, la nouvelle direction servira de lien avec le milieu municipal en offrant l'information, le soutien et l'accompagnement auprès des municipalités et des MRC, notamment en matière d'organisation territoriale et d'aménagement du territoire. Elle apportera le même soutien à la CRÉ et aux intervenants des milieux locaux et régionaux.

### **Lancement d'un guide pratique sur les sites Web municipaux**

Le 18 mai dernier, le ministre des Services gouvernementaux, M. Henri-François Gauthrin, et la ministre des Affaires municipales et des Régions, Mme Nathalie Normandeau, ont procédé au lancement du guide *Site Web municipal : guide pratique à l'intention des élus et des gestionnaires des municipalités du Québec*. L'ouvrage met en lumière toutes les étapes de la conception ou de la refonte d'un site Web. À l'aide de ce guide, les municipalités qui le désirent pourront bonifier leur offre actuelle ou faire une première incursion dans le Web grâce à des conseils pratiques et judicieux, à des grilles diagnostiques et à la présentation d'exemples concrets. Les quatre grandes phases du processus de déploiement d'un site Web municipal y sont détaillées : les constats préalables, la conception et la mise en forme du projet, la réalisation du site et sa valorisation. Ce guide sera distribué sous peu à toutes les municipalités du Québec.

Une étude, réalisée par le Centre francophone d'informatisation des organisations (CEFRIO) pour le compte du MAMR, précise que plus de 53% des municipalités n'ont toujours pas de site Web. Intitulée *Le Web municipal au Québec : Portrait de la situation en 2006*, cette étude sera publiée bientôt.



## ■ À découvrir : des régions et des idées

### Bas-Saint-Laurent

**Fonds du Bas-Saint-Laurent pour les arts et les lettres.** La CRÉ et ses partenaires ont dévoilé le nom des 14 artistes et écrivains dont les projets ont été retenus dans le cadre de ce Fonds découlant de l'Entente spécifique sur la valorisation et le renforcement de la vitalité culturelle du Bas-Saint-Laurent.

Le Fonds du Bas-Saint-Laurent pour les arts et les lettres permet de soutenir financièrement la réalisation et la diffusion de premières œuvres de création d'artistes ou d'écrivains de même que des projets artistiques impliquant des initiatives de partenariat avec la communauté bas-laurentienne. Il appuie également l'intégration d'artistes et d'écrivains de la relève dans le cadre d'activités artistiques, techniques ou administratives au sein d'un organisme culturel professionnel de la région. (Référence : [isabelle.rioux@bas-saint-laurent.org](mailto:isabelle.rioux@bas-saint-laurent.org))

### Saguenay–Lac-Saint-Jean

**Fonds d'excellence pour les arts et les lettres.** Le 18 mai dernier, le nom des 13 boursiers de la première année du Fonds d'excellence du Saguenay–Lac-Saint-Jean pour les arts et les lettres a été divulgué en région. Ce Fonds est le résultat d'une entente spécifique qui vise à soutenir la pratique artistique dans cette région.

Pour la première année d'attribution des bourses, 41 dossiers ont été déposés. L'Entente spécifique sur la reconnaissance de la pratique artistique professionnelle du Saguenay–Lac-Saint-Jean a été signée en janvier dernier et a permis d'instaurer le Fonds d'excellence. Ce programme d'aide financière pour la période 2005-2008 favorise la reconnaissance des artistes et des écrivains à toutes les étapes de leur carrière et contribue à leur enracinement dans la région. Le programme encourage également l'émergence d'une relève artistique en soutenant des programmes de travail ou des projets artistiques assortis d'une action structurante visant la reconnaissance de l'artiste ou de l'écrivain, notamment dans sa collectivité. Une action structurante peut prendre la forme d'outils de promotion et de diffusion ou d'activités de sensibilisation auprès du public destinés à faire connaître et rayonner le travail de l'artiste ou de l'écrivain.

(Référence : [elisabeth.levesque@lacre.ca](mailto:elisabeth.levesque@lacre.ca))

### Capitale-Nationale

**Mobilisation régionale en faveur des femmes.** Plusieurs organismes de la région ont décidé d'unir leurs efforts en vue de favoriser l'égalité et la parité entre les femmes et les hommes et d'améliorer les conditions de vie des femmes. Résultat ? La signature d'une entente dont les grandes lignes ont été dévoilées le 5 mai dernier.

Outre la CRÉ, l'Entente spécifique en matière de condition féminine dans la région de la Capitale-Nationale lie le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS), le ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine (MFACF), le Bureau de la Capitale-Nationale (BCN), le Regroupement des groupes de femmes de la région de la Capitale-Nationale, le Conseil régional des partenaires du marché du travail de la Capitale-Nationale et les centres locaux de développement (CLD) de la région. Sa mise en œuvre se traduira par un investissement de 620 000 \$.

D'une durée de trois ans, l'Entente devrait permettre d'améliorer la qualification de la main-d'œuvre féminine, de favoriser le développement de l'entrepreneuriat féminin ainsi que d'accroître et de consolider la participation des femmes dans les structures décisionnelles locales et régionales.

**Colloque franco-québécois sur la persévérance scolaire.** Des chercheurs, des élus et divers professionnels associés au monde de l'éducation ont fait le point sur la prévention du décrochage scolaire lors du *Colloque franco-québécois sur la persévérance scolaire* tenu à Québec les 5 et 6 juin derniers. Cet événement s'inscrit dans le cadre d'un projet de coopération décentralisée entre régions françaises et québécoises, dans lequel sont engagées les régions de la Capitale-Nationale, du Saguenay–Lac-Saint-Jean, de l'Île de France (Paris) et de l'Aquitaine (Bordeaux).

Le colloque constituait la deuxième étape d'un projet sur la prévention de l'abandon scolaire pour lequel un séminaire sur l'état des recherches a d'abord été organisé en janvier dernier. Une douzaine de chercheurs et d'intervenants québécois s'étaient alors rendus à Bordeaux et à Paris pour échanger avec leurs homologues français.

(Référence : [helene.lapointe@crecn.qc.ca](mailto:helene.lapointe@crecn.qc.ca))



## Estrie

**La MRC des Sources.** La MRC d'Asbestos a changé son nom pour celui de MRC des Sources. C'est à l'occasion d'un Forum tenu en février 2005 qu'a surgi l'idée de changer le nom de la MRC dans le but de véhiculer une image plus attrayante.

Le comité de toponymie constitué par la MRC a recommandé cette nouvelle appellation à la suite d'un appel lancé à la population. Le nouveau nom se rattache à l'eau comme élément essentiel de la vie : il évoque le réseau hydrographique des sept municipalités de la MRC qui alimente la rivière Nicolet et il invite à la mobilisation pour la protection des cours d'eau. Ce changement est en vigueur depuis le 22 avril 2006.

## Montréal

**Travail et pauvreté.** Les résultats d'une étude intitulée *Quand le travail n'empêche plus d'être pauvre* révèle qu'à Montréal, plus de 341 000 travailleuses et travailleurs ont des gains annuels inférieurs à 20 000 \$. C'est 40 % de la main-d'œuvre de la région.

L'étude est disponible à l'adresse suivante : <http://www.crdim.org/Publications/Rapportpauvre/TravailleursPauvres120506.pdf>

L'étude révèle que certaines catégories de personnes sont particulièrement affectées. Celles qui sont sous-scolarisées : à Montréal 205 000 adultes n'ont pas complété leur 9<sup>e</sup> année d'études. Les cheffes de famille monoparentale : 36 000 d'entre elles sont rémunérées au salaire minimum. Les jeunes, dont plus de 65 000 travaillent dans des professions à bas salaires. Les membres des minorités visibles : 57 % des travailleurs noirs occupent des emplois à temps partiel et saisonniers. Toujours selon cette étude, certaines professions, telles les caissiers, vendeurs et manœuvres, sont plus touchées par le problème.

La CRÉ de Montréal et un de ses comités, le Forum régional sur le développement social, invitent tous les intervenants dans le développement de l'Île de Montréal à œuvrer en partenariat afin de trouver des moyens pour renverser la tendance actuelle qui s'avère de plus en plus inquiétante pour l'avenir de la région.

(Référence : [ytheriault@credemontreal.qc.ca](mailto:ytheriault@credemontreal.qc.ca))

## Outaouais

**Persévérance scolaire.** Lors du dernier conseil d'administration de la CRÉ, tenu le 24 avril 2006 à Montebello, les membres ont convenu d'appuyer financièrement la Table Éducation Outaouais (TÉO) afin de favoriser la réalisation des activités du volet « persévérance scolaire », par le biais d'une entente de partenariat avec Vallée-jeunesse, d'ici la fin de l'année scolaire 2005-2006. Vallée-jeunesse est un organisme qui, depuis 1995, travaille à prévenir le décrochage scolaire et social en Outaouais.

Cette initiative, dont le budget global est de 659 000 \$, bénéficiera de l'appui financier de la CRÉ de l'Outaouais pour une somme de 55 000 \$ provenant du Fonds de développement régional (FDR). Cette somme sera versée à la Table Éducation Outaouais pour lui permettre d'assurer le financement nécessaire à la continuité des activités de l'année en cours dans les points de service de Vallée-jeunesse.

(Référence : [pboucher@cre-o.qc.ca](mailto:pboucher@cre-o.qc.ca))

## Abitibi-Témiscamingue

**2016 : Odyssée des arts et de la culture.** Le 7 avril dernier, une trentaine de personnes provenant des cinq MRC de la région, choisies comme représentantes de différentes disciplines artistiques (arts de la scène, arts médiatiques, arts visuels et métiers d'arts, lettres, patrimoine et histoire) et des milieux socioéconomiques, étaient regroupées pour discuter « arts et culture ». La rencontre visait à déterminer les valeurs structurantes et les enjeux qui permettraient à la région de se doter d'une vision d'avenir en matière d'arts et de culture. À la suite de cet exercice, les différents partenaires seront en mesure d'élaborer les plans d'action stratégiques.

Organisée par le Conseil régional de la culture, la CRÉ et le ministère de la Culture et des Communications, la journée avait pour thème *2016 : Odyssée des arts et de la culture* et couvrait trois volets particuliers soit l'approche artistique, l'approche industrielle et l'approche citoyenne.

À la suite des différentes activités, les participants ont priorisé quatre valeurs qui guideront les actions : la solidarité, l'autonomie, la créativité et l'identité. Un premier énoncé de vision a également été formulé, soit « L'Abitibi-Témiscamingue se reconnaît comme une société de culture ».



audacieuse, effervescente et accueillante ». Cet énoncé sera peaufiné par les participants et validé au cours des prochaines semaines.

(Référence : [nancy.menard@conferenceregionale.ca](mailto:nancy.menard@conferenceregionale.ca))

### Administration régionale Kativik

**Tracer la voie pour nos enfants.** Il y a dix ans, la Commission scolaire Kativik avait mené « Satuigiarnik », une vaste consultation à l'échelle du Nunavik. La population avait à l'époque reconnu l'importance de la participation des parents dans l'éducation de leurs enfants. Les Nunavimmiut avaient affirmé le rôle de premier plan que jouait l'éducation dans la vie de leurs jeunes, soutenant que toute la société du Nunavik devait travailler de concert afin d'assurer un meilleur avenir à ses enfants.

En 2005, la réunion annuelle du Conseil d'éducation de la Commission scolaire Kativik s'est élargie en un symposium de trois jours intitulé *Tracer la voie pour nos enfants*. On y a organisé des discussions en ateliers, portant sur les problèmes qui entravent la réussite scolaire, en vue de formuler des objectifs clairs et un plan d'action précis pour aider les enfants à réussir.

Dans la foulée de ce symposium, un comité composé des directeurs généraux de tous les organismes du Nunavik a été mis sur pied. Les membres du comité nouvellement formé se sont rencontrés le 31 mai et le 1<sup>er</sup> juin derniers afin de traduire en actions les suggestions et les recommandations formulées lors du symposium.

(Référence : <http://www.krg.ca/>)

### Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

**Paysage des Îles.** En mars dernier, M. Gérald Doman et M. Philippe Poullaouec-Gonidec, de la Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal (CPEUM), se sont rendus en mission exploratoire aux Îles-de-la-Madeleine. Lors de leurs rencontres, ils y ont discuté avec des représentants des principaux secteurs de l'aménagement du territoire des Îles-de-la-Madeleine. Ces réunions ont permis de dégager un certain consensus autour d'éléments clés. D'abord sur le fait que la question du paysage ne peut être ramenée à la seule ressource visuelle : de manière ultime, elle renvoie aux rapports que les individus entretiennent avec leur territoire. Ensuite, il fut reconnu que si, aux Îles comme en de nombreux endroits au Québec, la problématique du paysage

commande à court terme des mesures incitatives et réglementaires aptes à encadrer les interventions, elle se doit, à plus long terme, de prendre appui sur un projet de paysage, un projet collectif portant sur le devenir souhaité par les résidents.

(Référence : [louise.langevin@cre-gim.net](mailto:louise.langevin@cre-gim.net))

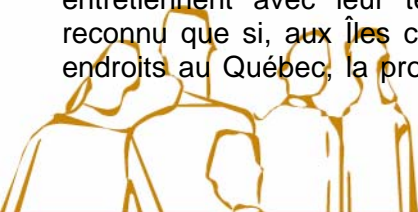
### Chaudière-Appalaches

**Expérimentation d'un modèle de gestion intégrée du cerf de Virginie.** L'Entente spécifique de régionalisation portant sur l'expérimentation d'un modèle de gestion intégrée du cerf de Virginie en Chaudière-Appalaches a été signée en mars 2004. La gestion administrative de cette entente s'effectue sur la base d'un modèle selon lequel les contributions financières de tous les partenaires sont intégrées dans un compte à fin déterminée qui a été préalablement autorisé par le ministère des Finances et le Conseil du trésor. Cette mesure permet de centraliser la gestion financière tout en assurant la réalisation d'un suivi rigoureux et adapté aux exigences et aux attentes des partenaires. Souple et efficace, un tel outil évite la péremption des sommes non utilisées annuellement et, par conséquent, leur reconduction pour toute la durée de l'Entente, tout en permettant une reddition de comptes par projet, par volet et par objectif.

Dans le cadre de cette entente, la CRÉ et ses partenaires ont lancé un concours de recettes visant à mettre en valeur la venaison du cerf de Virginie, l'emblème naturel de la Chaudière-Appalaches. Les détails officiels du concours sont disponibles sur le site Web de Tourisme Chaudière-Appalaches au [www.chaudiereappalaches.com](http://www.chaudiereappalaches.com)

**Accueil d'une délégation française.** En mai dernier, les CRÉ de Chaudière-Appalaches, du Bas-Saint-Laurent, de la Côte-Nord et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ont eu le plaisir de recevoir les Conseils régionaux du Nord-Pas-de-Calais, de Poitou-Charentes, de Rhône-Alpes, de l'Alsace et de l'Aquitaine dans le cadre d'un projet visant le rapprochement des pôles d'excellence en environnement des régions de la France et du Québec. Ce projet a été réalisé dans le cadre du Fonds franco-québécois de coopération décentralisée.

L'objectif de la mission, qui s'est déroulée du 1<sup>er</sup> au 6 mai, était d'améliorer la connaissance réciproque des potentiels, des stratégies et des pratiques, de



part et d'autre de l'Atlantique, de façon à mettre en œuvre des partenariats de qualité entre la France et le Québec dans les secteurs institutionnels, de la recherche et des affaires. Les domaines visés lors de la visite de mai étaient les éco-industries,

notamment dans le secteur du bâtiment et de l'habitat.  
(Référence : [cre@chaudiere-appalaches.qc.ca](mailto:cre@chaudiere-appalaches.qc.ca))

## ■ À inscrire à l'agenda

### □ Forum urbain mondial 3 (FUM3) 2006

Événement organisé par ONU-HABITAT sous le thème *Notre avenir : des villes durables - Passer des idées à l'action*. Dialogue entre les leaders gouvernementaux, les administrations locales, les organisations non gouvernementales, les groupes d'action communautaire, les professionnels de l'urbanisme, les jeunes et le secteur privé.

**Du 19 au 23 juin 2006 à Vancouver.**

Renseignements disponibles dans Internet :  
<http://www.wuf3-fum3.ca/fr/accueil.shtml>

[http://www.wuf3-fum3.ca/newsletter/Apercu\\_du\\_programme.pdf](http://www.wuf3-fum3.ca/newsletter/Apercu_du_programme.pdf)

### □ Stratégies de gestion de l'urbanisation et collectivités viables

Dans le cadre du Forum urbain mondial 3, activité organisée par le MAMR en collaboration avec la Ville de Québec, le Metro Council of Portland et l'organisme Vivre en ville.

**Le 20 juin 2006 à Vancouver.**

## ■ Quoi de neuf ?

### □ Site Web municipal : Guide pratique à l'intention des élus et des gestionnaires des municipalités du Québec

(Format PDF, 3,4 Mo) Réalisé par le CEFRIO avec la collaboration du MAMR, 2006, 77 pages.

Aussi disponible dans Internet :

[http://www.mamr.gouv.qc.ca/publications/obse\\_muni/web\\_municipal\\_guide\\_pratique.pdf](http://www.mamr.gouv.qc.ca/publications/obse_muni/web_municipal_guide_pratique.pdf)

### □ Décentralisation et processus de décentralisation vers les paliers locaux municipaux : Californie, Floride, Massachusetts, New York, Bavière, Finlande, Irlande

(Format PDF, 974 Ko) Observatoire de l'administration publique, École nationale d'administration publique, Québec, 21 mars 2005, 143 pages.

Aussi disponible dans Internet :

[http://www.mamr.gouv.qc.ca/publications/obse\\_muni/Rapport\\_synthese\\_ENAP\\_mars\\_2005.pdf](http://www.mamr.gouv.qc.ca/publications/obse_muni/Rapport_synthese_ENAP_mars_2005.pdf)

Ce bulletin est sous la responsabilité du Sous-ministériat aux affaires régionales et municipales du MAMR, en lien avec les travaux de la Table Québec-régions.

Sous-ministériat aux affaires régionales et municipales

Line Arsenaault

Ministère des Affaires municipales et des Régions  
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau  
Québec (Québec) G1R 4J3  
(418) 691-2012  
[dpdr@mamr.gouv.qc.ca](mailto:dpdr@mamr.gouv.qc.ca)

[www.mamr.gouv.qc.ca](http://www.mamr.gouv.qc.ca)

